



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM

AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATION 2019-2020-2021

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné que le conseil de la Municipalité de Saint-Joachim adoptera le budget pour l'exercice financier 2019 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le **lundi 3 décembre 2018 à 19 h dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville situé au 172, rue de l'Église, Saint-Joachim.**

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Saint-Joachim, ce 26^e jour du mois de décembre 2018.

Anick Patoine, directrice générale et secrétaire-trésorière